

CIALE

Bureau de Commissions  
consistent à  
liquides pour unnaires, lors de sa  
rs.-président  
J.-B. FOLLAND

TE

MANDE

du printemps  
à l'encan le 28 mai.  
et plus seulement.ER, Limitée  
MONTREAL.

de la Ferme"

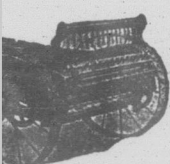
Administration  
agne, (Edifice Morin)  
ulletin de la Ferme" Ltée.  
"Le Soleil" Ltée.

Case Postale 229

ancées  
et en bonne

RO

re foie

me  
erbes pures et  
uisant à l'usage  
roguiste. ElleCO.  
CHICAGO, ILL.

Ford, 29 juin, 1927.

it si mon épandeur Per-  
us dire que depuis dix  
encore payé un seul sou  
voisins.  
fier de constater qu'une  
elles que nous achetons

OUT

SVILLE

HISVILLE, Qué.

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

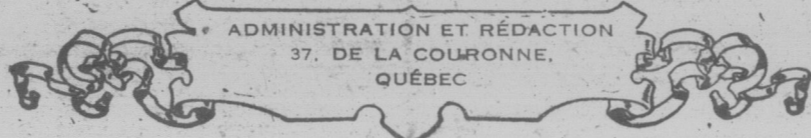
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00  
Cité de Québec et pays étrangers... \$1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Maraîchers... 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonces  
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,  
plus un sous par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots; minimum, 50 sous.Pour abonnement et annonces écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de  
la Couronne, (Edifice Guillemette) Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
37, DE LA COURONNE,  
QUÉBECORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

## RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est sujette au contrôle  
du directeur.La correspondance concernant la rédac-  
tion doit être adressée au Directeur du "Bul-  
letin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président

QUEBEC, LE 26 AVRIL 1928

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 17

## Un devoir qui s'impose

Le plus pressant devoir de ceux qui fréquentent la forêt, bûcherons, chasseurs, etc., c'est de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas être la cause de l'un de ces désastreux incendies que nous avons si souvent eu à déplorer.

C'est donc une campagne bien opportune que celle de la prévention des feux de forêt que lance l'honorable M. Stewart, ministre de l'Intérieur.

Vivante, la forêt est la source de revenus importants; sa mort mettrait un terme à notre richesse nationale.

Nos ressources forestières se conserveront et se perpétueront, si nous les exploitons avec sagesse, si nous les protégeons contre l'incendie. Des autorités prétendent que pour un arbre utilisé, vingt ont été détruits par l'incendie au Canada. Dans une seule année, 997 incendies ont ravagé pas moins de 3,039,725 acres de nos forêts, soit une superficie de 4,749 1/2 milles carrés. Seule la perte de bois marchand peut se fixer à \$10,000,000.

Que ferons-nous si nos forêts disparaissent? A quels travaux aussi utiles pour la communauté emploierons-nous les dizaines de mille ouvriers que les industries forestières occupent? Craignons que le chemin soit le partage du plus grand nombre.

Nous avons tous et chacun la clef de la situation puisque 90% des incendies forestiers sont le résultat de l'imprudence. Feux de cuisson mal éteints; étincelles échappées d'une pipe; allumettes et cigarettes jetées enflammées dans les bois sur la feuillée; feux d'abatis allumés dans les meilleures intentions, mais de façon et dans des circonstances qui les rendent incontrôlables, voilà la source de bien des maux qu'une seconde de réflexion et un grain de jugement eussent évités. Il est trop tard pour s'affliger, quand la forêt flambe. C'est avant qu'il faut réfléchir.

L'observance stricte des lois de la protection est donc pour chacun, et en toute occasion, un devoir qui s'impose, le plus sûr des guides et le plus sûr moyen de garder la forêt verdoyante, avec ses multiples possibilités.

Nous lisons récemment sur ce sujet de la dévastation des forêts une étude pathétique d'un missionnaire qui tait son nom et qui s'élève avec véhémence contre la sauvagerie des pilliers de la forêt; mais pour nos arbres le feu est un ennemi encore bien plus terrible que la hache du bûcheron.

Les feux de forêt! Il faut avoir respiré l'âcre fumée des résineux qui pleurent de toute leur sève gommeuse leur prochain anéantissement; il faut avoir entendu le sinistre frémissement qui annonce et gradue la marche impitoyable de l'incendie; il faut avoir vu ce rideau ondulant de flammes rouges et de fumée sombre, il faut surtout avoir contemplé les ruines et la désolation semées à perte de vue après le passage de l'effroyable fléau pour saisir les pertes énormes, — pertes nettes, — causées par un feu de forêt.

En quelques jours, il a été brûlé plus de bois que les hommes, même les plus acharnés, ne pourront en extraire des forêts pendant des années!

Et devant ce bilan d'un désastre que la nature ne pourra réparer à moins d'un siècle d'efforts latents, il est permis de se demander quelle fut la cause de cette catastrophe?

La cause: l'incurie d'un campeur, l'imprudence d'un fumeur, l'insouciance d'un touriste, le jeu d'un enfant, l'irréflexion d'un colon.

Voici un colon. Il s'est taillé un coin de terre. La somme globale de son travail peut s'apprécier par les longues "cordes" de bois qui mesurent ses clôtures... Celui-là, c'est le bois commercial. L'autre, voyez-le en pyramides énormes: l'abatis. Rebats, branches, copeaux forment un amas inutile, à brûler. Quel feu de joie quand la flamme pétille et se tord. Mais aussi quel danger! La moindre brise saisit un tison, une flammèche,

les promène dans l'atmosphère, les engloutit dans la forêt tout proche! Allez donc l'y chercher, l'écraser du pied. Que de conflagrations n'ont eu d'autre origine...

Quelquefois, malicieusement, le colon laisse le feu faire une œuvre de défrichage. Son travail est allégé et sa terre cultivable agrandie d'autant... C'est payer bien cher quelques arpents de culture et c'est, socialement, une abomination.

Le chasseur aime à suivre les sentiers de nos montagnes, en quête d'un gibier plus émotionnant que le lièvre timide ou le renard rusé. Le chevreuil, l'ours, l'original semblent les seuls animaux dignes de son coup d'œil. Il les suit... Il aime la solitude des bois, la tranquillité qui habite en permanence sous les nefs naturelles de ce gothique formé de branches.

Et peut-être n'aura-t-il pas encore dépisté son gibier que derrière lui, sous ses pas, une étincelle, jaillie de sa pipe, lentement, sourdement, se mine un foyer, et produira la catastrophe de feu... La ruineuse dévastation de la forêt.

Ces incuries sont criminelles.

Le gouvernement a la garde des biens nationaux. Il veille, et nous devons féliciter l'honorable M. Stewart de la campagne qu'il entreprend.

Comme conclusion de cet article, nous ferons nôtre l'appel du père missionnaire:

Le peuple, qui répète sans cesse le mot de propriété, en désignant nos richesses nationales, aurait-il deux manières de gérer son bien: économie pour sa maison, ses bâtiments, son champ et ses animaux, prodigue pour les forêts de son pays!

Garde ta richesse publique et tu accroîtras ta propriété privée! Préserve ton bien toujours, qu'il soit sous ta tutelle ou confié à tes représentants.

Le peuple sage est celui qui présage que demain aura les mêmes nécessités qu'aujourd'hui et qui veut que sa race soit ce qu'il est lui-même; prospère, riche et glorieuse de ses inépuisables richesses...

Les feux de forêts n'ont pas attendu la fonte des neiges pour faire leur apparition. M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts, a reçu un message lui annonçant qu'un commencement d'incendie avait été localisé sur la Gati-neau, dans la plaine de Kasubasua. C'est le premier feu de la saison. Une équipe d'hommes s'est rendue immédiatement sur les lieux et n'a pas tardé à mettre l'incendie sous contrôle. Il y a bien peu de dommages. Nous avons donc bien raison de répéter: Soyez prudents!

Nous avons promis de parler de l'enquête que poursuit le Progrès du Saguenay pour trouver une réponse juste à cette question.

L'espace nous manque aujourd'hui pour en parler longuement. Nous tenons cependant à signaler les conclusions pleines de sens, et de bon sens, d'une étude adressée à notre confrère par M. T.-L. Bergeron, avocat à Roberval. Il conclut ainsi:

En résumé, il manque à notre agriculture:

1. Les bénéfices de notre propre marché, la proximité de ce marché par l'absence d'industries rurales dérivées de la production agricole; la densité de la population dont le défaut alourdit le fardeau des charges publiques.
2. L'affection des fils du sol pour leur terre. D'où appétence pour la vie urbaine, prédication décourageante, en actes et en paroles, parfois même en écrits, contre la vie agricole.
3. Absence du sens de l'épargne, avec comme conséquence un inutile gaspillage d'argent et de temps, qui pourraient profitablement être appliqués à l'avancement de l'agriculture.
4. L'esprit de coopération, dont l'absence a comme corollaires inévitables l'individualisme, l'égoïsme au moins inconscient, le mécontentement de ceux qui ne réussissent pas ou réussissent moins contre ceux qui ont plus de succès.

Le problème, comme on le voit, est d'ordre moral aussi bien que d'ordre matériel. On ne saurait mieux dire.

26

26

26